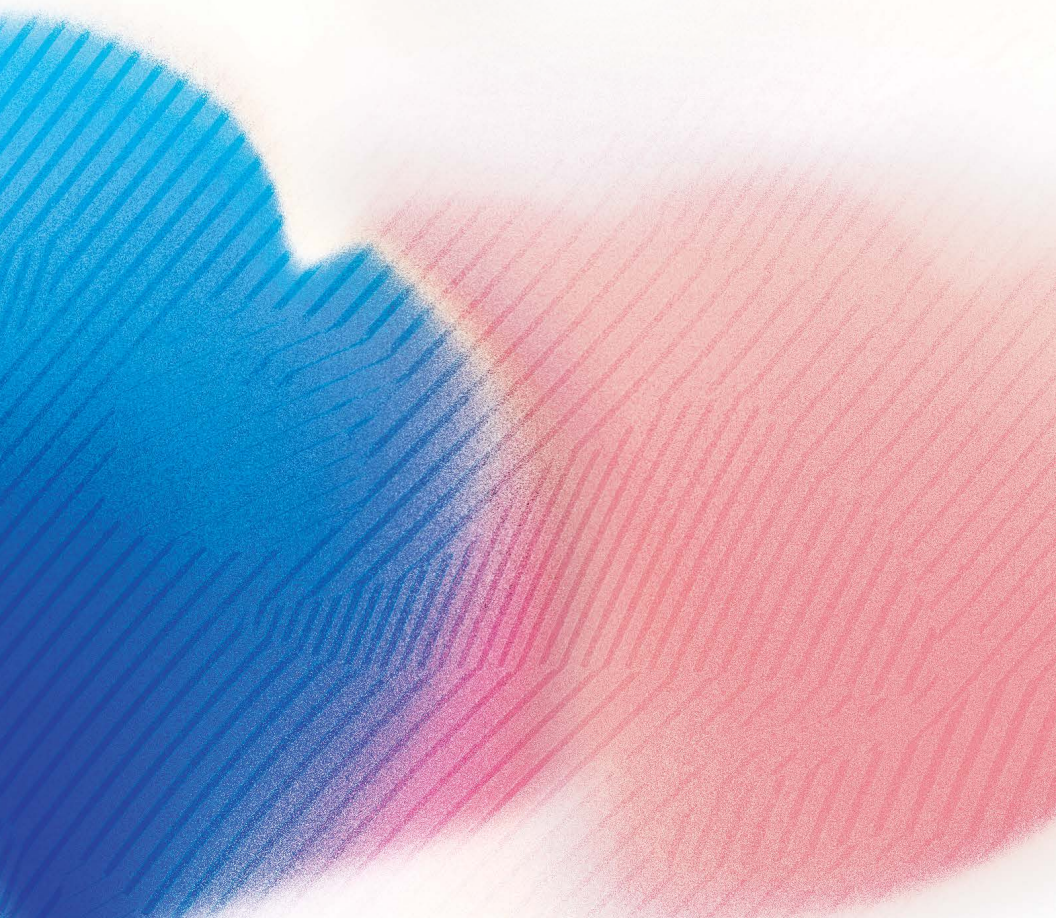




**L'R** des centres  
de femmes  
du Québec

# Portrait du travail en violences faites aux femmes dans les Centres de femmes

Une recherche en co-construction  
Ksenia Burobina et Marie-Marthe Cousineau





ISBN pour le format papier: 978-2-920747-34-0

ISBN pour le format numérique: 978-2-920747-35-7

Ce projet a été rendu possible grâce  
au financement des bailleurs de fonds suivants:

CRSH  SSHRC  
Conseil de recherches en sciences humaines  
Social Sciences and Humanities Research Council

 Femmes et Égalité  
des genres Canada Women and Gender  
Equality Canada

Canada 

Fonds de recherche  
Société et culture  
Québec 

## Ont contribué au projet partenarial

Ce projet est né de l'expression d'un besoin formulé à Trajetvi par L'R des centres de femmes du Québec et de la rencontre entre Odile Boisclair, co-coordonnatrice de L'R et Marie-Marthe Cousineau, directrice universitaire de Trajetvi / SAS-Femmes.<sup>1</sup>

Ce projet s'inscrit également dans le contexte où, lors de leur assemblée générale annuelle en 2018, les centres membres de L'R choisissaient, par voie de résolution, de prioriser le dossier de lutte contre les violences systémiques faites aux femmes, dans une perspective intersectionnelle, comme axe transversal à la formation, à la visibilité et au travail de rehaussement du PSOC des centres de femmes.

### Ont contribué au projet partenarial (2018-2023):

- L'équipe de la permanence de L'R (2018-2023)
- Le Comité allié de L'R des centres de femmes du Québec
- Pour l'équipe de Trajetvi / SAS-Femmes
  - Marie-Marthe Cousineau, chercheure principale
  - Sylvie Gravel et Marisa Canuto, à titre de coordonnatrice
  - Josiane Maheu, à titre d'agente de liaison
  - Helinette Pigatti Boamorte, à titre d'agente d'administration
  - Ksenia Burobina, à titre de maître d'œuvre
- Les participantes aux groupes de discussion du projet:
  - des femmes fréquentant ou ayant fréquenté des centres de femmes membres de L'R
  - des travailleuses des centres de femmes membres de L'R

---

1 **De Trajetvi à SAS-Femmes.** Ce projet a d'abord été conçu dans un processus de construction impliquant l'R du Québec et **Trajetvi**, un partenariat de recherches et d'actions formé de chercheur.e.s multidisciplinaires et de partenaires communautaires concernés par les victimes de violence conjugale, projet subventionné par le CRSH entre 2013 et 2022. Pour Trajetvi, il s'agissait de brosser le portrait des trajectoires de vie de violence, de recherche d'aide et de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale en contexte de vulnérabilité. Le projet initial proposé à Trajetvi par Odile Boisclair au nom de l'R cadrait parfaitement avec les visées de Trajetvi. Le financement de Trajetvi ayant pris fin, l'équipe a choisi de poursuivre ses travaux dans le cadre d'une nouvelle initiative, le Collectif de recherches et d'actions pour la sécurité, l'autonomie et la santé de toutes les femmes, **SAS-Femmes**, financé par le FRQSC depuis 2020. Le projet concernant L'R étant alors inachevé, il a été convenu de l'inscrire à la programmation de SAS-Femmes.

## Préface : Femmage à Odile Boisclair

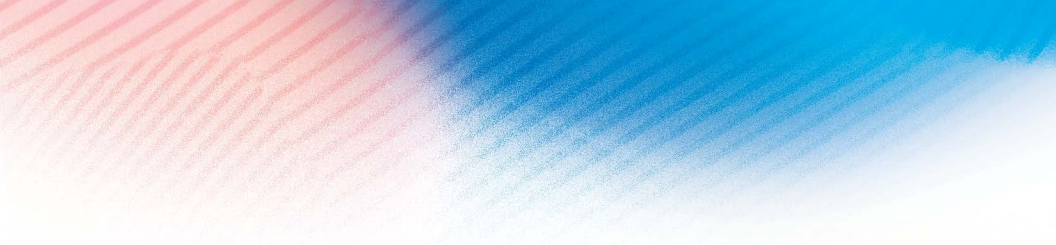
Chère Odile,

C'est avec une profonde admiration et gratitude que nous rendons hommage à ton immense contribution à la cause des femmes. À travers ton engagement sans faille et ta vision novatrice, tu as marqué à jamais le paysage des centres de femmes au Québec. Aujourd'hui, nous t'offrons ce livre en guise de reconnaissance, pour célébrer ton héritage et mettre en lumière le travail essentiel et trop souvent invisible des centres de femmes membres de L'R en matière d'intervention en violences faites aux femmes.

Toi, Odile, une figure incontournable du mouvement féministe, tu as consacré des décennies à améliorer les conditions de vie des femmes, à lutter contre les antiféministes et à soutenir l'action communautaire autonome. Co-coordonnatrice de L'R pendant vingt ans, tu t'es démarquée dans la lutte pour la reconnaissance et la valorisation du financement de base à la mission des groupes communautaires, en particulier celui des centres de femmes.

Ton héritage ne se limite pas à tes réalisations professionnelles. Tu étais bien plus qu'une militante. Femme libre, iconoclaste à la personnalité colorée, autodidacte érudite, tu étais une source d'inspiration pour de nombreuses personnes. Ton charisme, ton audace et ta détermination ont fait de toi une figure inoubliable du mouvement féministe.

Tu rappelais d'ailleurs avec satisfaction que ton parcours n'était pas tracé par une éducation formelle, mais par ton expérience : tu avais d'ailleurs fait tes débuts dans un centre de femmes, celui de Baie-Comeau. Tu rejetais l'idée que l'éducation soit un garant absolu de succès, prouvant ainsi que la passion, l'intelligence et la volonté peuvent transcender toutes les barrières.



Aujourd'hui, nous souhaitons mettre en lumière ta ferme conviction que les centres de femmes font un travail essentiel et trop souvent invisible d'intervention en violences faites aux femmes. C'est cette conviction qui a inspiré ce livre et qui guide nos actions quotidiennes. Nous sommes déterminées à briser le silence, à sensibiliser le public et à œuvrer pour un avenir sans violence pour toutes les femmes.

À toi, Odile, nous dédions ce livre. Tu as été la force motrice de cette initiative, avec ta conviction profonde que les centres de femmes jouent un rôle essentiel dans la société et qu'il est temps de rendre leur travail visible. Nous t'exprimons notre reconnaissance infinie pour ton dévouement, ton intelligence et ton audace. Tu as laissé une empreinte indélébile dans nos cœurs et dans l'histoire du mouvement féministe au Québec.

Valérie Gilker-Létourneau, ton amie de bureau

## PAROLES DE FEMMES

- « [le centre de femmes] ça a vraiment changé ma vie je te dirai »
- « Si on n'avait pas ça [ les centres ], j'pourrais te dire que... il y aurait de 2 à 3 suicides par année, minimum. »
- « Je suis fière de moi, je suis fière des pas que j'ai faites. Si le centre de femmes n'était pas là, jamais je serais capable de faire ça. »



# Table des matières

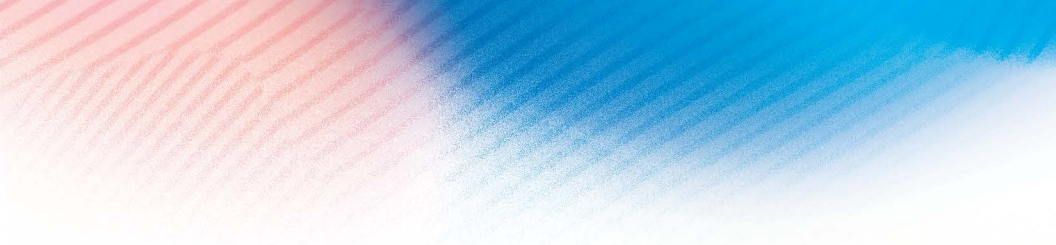
Introduction .....	8
L’R c’est: les centres de femmes qui le composent .....	10
Faits saillants des résultats .....	16
La conscientisation aux violences dans le cadre d’activités non spécifiques aux violences: l’importance de l’informel ...	29
La place des centres dans l’ensemble des ressources qui soutiennent les femmes qui vivent des violences .....	32
Les forces des centres de femmes .....	38
Les besoins et souhaits formulés par les femmes .....	43
Pour l’avenir .....	47

# Introduction

Dans une publication datant de 2019, l'OMS (organisation mondiale de la santé) statuait que « La violence à l'égard des femmes – en particulier la violence au sein du couple et la violence sexuelle – constitue un problème majeur et persistant de santé publique et une violation des droits fondamentaux des femmes »<sup>2</sup>. L'OMS précise qu'à l'échelle mondiale, pas moins d'une femme sur trois est victime d'agressions graves, prolongées ou répétées. Au Québec, selon les données de l'Enquête sociale générale de 2019 menée par Statistiques Canada, c'est une femme sur cinq qui sera victime de violence au cours de sa vie. Fait troublant, une faible proportion des cas de violence commise à l'endroit des femmes, encore aujourd'hui, est rapportée aux autorités. Ces violences causent de graves conséquences sur la santé, l'autonomie et le bien-être d'un grand nombre de femmes et, dans bien des cas, leurs enfants.

Sortir d'une situation de violence se révèle, dans la plupart des cas, un processus complexe dans lequel les femmes ont besoin d'être informées, soutenues, accompagnées. Quelques-unes reconnaîtront d'emblée le besoin de faire appel à des ressources spécialisées en violences, d'autres ne seront même pas rendues au point d'identifier et de reconnaître la présence de violence dans leur vie.





Cette publication attire l'attention sur les principaux constats de cette recherche et sur les recommandations qu'on peut en tirer pour l'avenir. Il y est d'abord question de la diversité des situations de violence vécues par les femmes rencontrées par les travailleuses des centres, du travail des centres en violences fait de sensibilisation, d'interventions directes, de référencement et d'accompagnement, d'activités de groupe spécifiques et non spécifiques en violences.

L'objectif ultime qui est ici poursuivi est de mieux faire connaître le travail en violences réalisé par les centres de femmes membres de L'R et reconnaître leur positionnement dans le continuum des services s'adressant directement ou indirectement aux femmes victimes de violence.

# L’R c’est: les centres de femmes qui le composent

Les centres de femmes membres de L’R (ci-après les centres) sont des organismes communautaires autonomes féministes. Ils forment un réseau important et significatif pour des milliers de femmes partout au Québec<sup>3</sup>. Les centres se veulent des milieux ouverts à toutes les femmes et constituent des ressources par et pour les femmes, des lieux d’appartenance et de transition, ainsi qu’un réseau d’éducation et d’action. (Base d’unité politique de L’R, L’R des centres de femmes, 2016, ci-après BUP<sup>4</sup>). La mission de L’R des centres de femmes du Québec est orientée vers l’amélioration des conditions de vie des femmes et la promotion de leurs intérêts, de la justice sociale, de l’égalité et de l’équité pour toutes les femmes (BUP).

Dans leur fonctionnement quotidien, la majorité des centres sont des milieux de vie où la vie associative occupe une place importante. Cela veut dire que les femmes qui fréquentent les centres peuvent non seulement y venir pour accéder à leurs services ou participer aux activités offertes – par exemple des ateliers thématiques, des cuisines collectives ou des jardins communautaires – mais aussi simplement y passer prendre un café, un thé, parler avec d’autres femmes et avec des travailleuses, ou bien « se poser », prendre un moment pour elles. Les femmes y reçoivent du soutien adapté à leurs besoins. Les centres sont enracinés dans des communautés rurales ou urbaines, donc ils sont en mesure de bien connaître et de bien comprendre les besoins, problèmes et revendications des femmes<sup>5</sup> (BUP).

---

3 Au moment d’écrire ces lignes, L’R compte 79 centres répartis à travers le Québec

4 *Base d’unité politique*. (2016). L’R des centres de femmes du Québec, en ligne à: [www.rcentres.qc.ca](http://www.rcentres.qc.ca); <https://rcentres.qc.ca/base-dunite-politique/>

5 Ibid.



**Le travail en violences faites aux femmes s'inscrit de façon transversale, c'est à dire à travers toutes les activités et services offerts, dans les quatre principaux volets des centres qui se déclinent de la manière suivante**



**Prendre soin de soi**



**Agir ensemble**



**S'entraider**



**S'outiller**

**Ces quatre volets orientent à la fois l'action des centres et la façon de se concevoir en action – s'adressant à la fois aux travailleuses et à ce qu'elles veulent promouvoir auprès des femmes.**

# Une base commune pour le travail en violence des centres de femmes membres de L’R

Sur le continuum des ressources s’offrant aux femmes qui vivent des difficultés, les centres de femmes membres de L’R se situent au tout début, comme une porte d’entrée, une porte grande ouverte. Les femmes qui s’adressent aux centres, pour une grande part, n’y viennent pas chercher de l’aide pour un problème de violence. Elles ne voient souvent même pas qu’elles vivent une situation de violence, ce qui est fréquemment le cas des femmes qui vivent de la violence dans leurs relations intimes.

Les centres se définissent d’abord comme un milieu de vie, un espace de partage d’expériences.

Les centres c’est plus que des services. C’est un espace qui permet de stimuler l’entraide, le soutien et la solidarité entre les femmes. Le milieu de vie crée un espace sécuritaire de partage et d’écoute pour toutes les femmes. Il comprend aussi des actions visant « l’équité, l’égalité en droit pour les femmes, et la justice sociale »<sup>6</sup> se traduisant par un « ensemble de stratégies d’actions visant à défendre et promouvoir les droits et intérêts des femmes dans une perspective de changement social » incluant, plus spécialement en violence, un travail important de sensibilisation aux violences faites aux femmes et aux moyens de les contrer, que cette synthèse vise à mettre en lumière.

**Le travail des centres s’appuie sur une base commune:** la base d’unité politique (BUP) de L’R, un outil de référence qui oriente les pratiques et les actions des centres, et de toutes les femmes qui les composent, visant l’atteinte du projet féministe d’une société juste et égalitaire<sup>7</sup>. La BUP est soutenue par et fait la promotion de :

- une approche féministe, de l’intervention et d’action incluant:
  - le respect du rythme des femmes, de leur autonomie
  - la valorisation des savoirs des femmes, expertes de leur vécu
- la mise en lumière du **caractère systémique** des violences faites aux femmes, du lien avec les conditions de vie des femmes

6 L’R des Centres de femmes. (2016). *Base d’unité politique* (BUP)

7 L’R des Centres de femmes. (2016). *Base d’unité politique* (BUP)



Par violences systémiques on entend que les femmes vivent des violences en raison de plusieurs systèmes d'oppression qui interagissent entre eux comme le sexisme, le racisme, le capacitisme, le colonialisme, la transphobie et l'hétérosexisme, etc.

L'intervention féministe est fondamentale dans l'ensemble du travail des centres. Elle est guidée par les principes d'action collective et repose sur l'approche globale, donc non compartimentée, du vécu des femmes (Boisclair et coll., 2010<sup>8</sup>). Elle vise l'entraide, le soutien et la solidarité entre les femmes (BUP).

Dans l'action, l'intervention féministe se traduit par l'accompagnement et le soutien de toutes les femmes dans leurs démarches d'autonomisation et de reprise de pouvoir sur leurs vies. Les centres de femmes, à travers leur travail, leurs activités et leurs actions collectives visent l'engagement des femmes à la réalisation d'un projet féministe.

L'intervention féministe guide les pratiques des centres dans l'ensemble des volets composant leur travail en violences. Elle favorise une prise de conscience des stéréotypes sexistes, ainsi qu'une analyse sociopolitique des difficultés vécues par les femmes. Ce cadre oriente les pratiques d'intervention et l'action politique, notamment en matière de violences faites aux femmes.

En étant témoin des oppressions multiples et variées vécues par les femmes, ainsi que de la diversité et complexité de leurs vécus, L'R oriente graduellement ses pratiques vers l'intégration d'une approche intersectionnelle. Ainsi, le regroupement s'oriente davantage vers une intervention qui se veut féministe et intersectionnelle.

---

8 Boisclair, Odile, France Bourgault, Fanny Valois-Nadeau et Josette Catellier (2010). «L'intervention féministe dans les centres de femmes: en action pour un monde plus juste!». Dans Christine Corbeil et Isabelle Marchand (Éds), *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée* (pp. 211-228). Montréal: Les Éditions du remue-ménage.

Dans leur travail en violences, les centres de femmes se donnent l'objectif de tenir compte des multiples systèmes d'oppression qui affectent les femmes, qui façonnent leur vécu de violence et qui rendent les femmes à la croisée des oppressions plus vulnérables aux violences faites aux femmes.

« On développe une expertise sur la lutte sociale, la violence des systèmes, du patriarcat, [...] la pauvreté. [...] On s'inscrit-beaucoup là-dedans. Dans mon centre, on fait c'que j'appelle plus du clinique, mais cette analyse politique-là est très importante pour nous. »

## Les objectifs de la recherche

Le projet de recherche partenariale dont cette synthèse fait état a vu le jour, à l'initiative de L'R des centres de femmes du Québec, en réponse au désir d'une plus grande visibilité et de reconnaissance de leur travail en violences faites aux femmes, exprimé par des centres membres. Les objectifs suivants ont ensuite été formulés par l'équipe de recherche en collaboration avec l'équipe de travail de L'R.

### L'objectif général :

- faire **connaître** et **reconnaître** le travail des centres de femmes en violences faites aux femmes

### Et pour ce faire :

- documenter les expériences et les besoins des femmes qui viennent aux centres
- identifier les compétences et les connaissances des travailleuses dans les centres
- faire état de la diversité des pratiques et des particularités locales
- identifier d'éventuels besoins de formation des travailleuses des centres, le cas échéant

# La méthodologie dans ses très grandes lignes

Les résultats de ce projet sont basés sur des données collectées en deux étapes.



## PHASE I 2018

un **sondage en ligne** auprès des centres répondu par les travailleuses, majoritairement quantitatif :

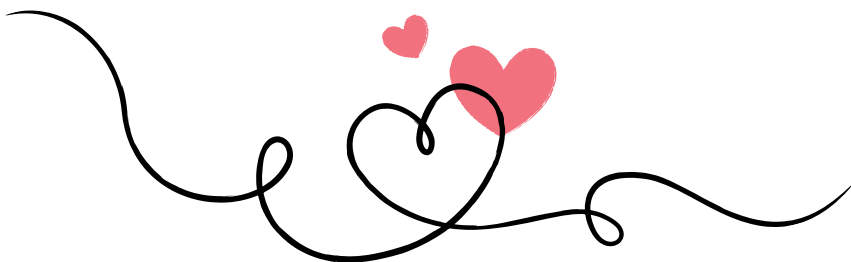
- oui/non réponses reçues de 82 centres



## PHASE II 2019-2023

**7 groupes de discussion** tenus en 2019 rejoignant :

- des travailleuses des centres (n=29)  
3 groupes de discussion
- des femmes fréquentant les centres (n=20)  
4 groupes de discussion



**Merci à toutes les participantes d'avoir contribué  
à rendre ce projet possible !**

## Faits saillants des résultats

Les résultats de la recherche confirment en premier lieu que les centres ont depuis longtemps développé des compétences basées sur des savoirs d'expérience au sujet des situations de pauvreté et d'exclusion des femmes, la réalité des femmes en régions, et, dans une large mesure, les situations et contextes des violences que vivent les femmes et leur complexité.

Il appert toutefois rapidement qu'au-delà des bases communes qui soutiennent leur action, **le travail concret des centres, notamment en regard des violences faites aux femmes, varie d'un centre à l'autre.** Les témoignages recueillis auprès des travailleuses expriment en effet la grande diversité dans le travail quotidien des centres dû au **contexte local dans lequel opère chaque centre, au profil des travailleuses en place**, et, surtout, aux **besoins des femmes qu'ils accueillent.**

Des centres signalent avoir développé des connaissances et des outils sur des sujets ou des problématiques précisément liés aux violences faites aux femmes. À cet égard, les travailleuses disent posséder des compétences dans l'accompagnement des femmes dans un grand nombre de situations, notamment : concernant le système de justice criminelle ou civile, le réseau de santé et des services sociaux, le logement, l'emploi, bref, dans tous les contextes auxquels se trouvent confrontées les femmes qui vivent des violences.



En somme, **tous les centres travaillent en violences faites aux femmes, mais le font de différentes façons**, et tous **ne travaillent pas qu'en violence**, respectant et encourageant ainsi l'autonomie des centres dans leur action. Les travailleuses, dans leurs mots, confirment qu'elles interviennent auprès de femmes qui vivent « *toutes formes de violences possibles et imaginables* ». La recherche précise comment elles le font.

## La diversité des vécus de violence des femmes rencontrées dans les centres

Les témoignages recueillis tant auprès des travailleuses que des femmes confirment le fait que tous les centres soutiennent des femmes qui vivent diverses formes de violences exercées dans une grande variété de contextes. La majorité d'entre elles ont vécu plusieurs violences au cours de leurs vies, de façon simultanée ou à divers moments dans leurs parcours, entraînant :

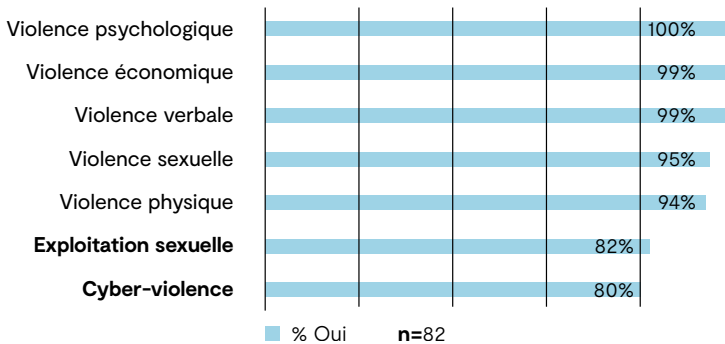
- des situations où elles ont de la difficulté à accéder à l'aide lorsqu'elles vivent des violences,
- une forme de revictimisation découlant d'expériences difficiles dans les parcours de recherche d'aide, particulièrement auprès des institutions et organismes publics : parole discréditée, vécu de violence banalisé,
- des situations exacerbées par différentes formes de discriminations,
- un manque de services dû au fait qu'elles vivent en région.

**Les centres se donnent l'objectif de soutenir toutes les femmes qui les fréquentent dans la variété des situations de violences qu'elles peuvent vivre.**

## La diversité des formes de violence vécues par les femmes rencontrées par les travailleuses

La figure 1 fait état des principales formes de violences rencontrées par les travailleuses des centres identifiées dans le sondage leur étant adressé. Tous les centres rapportent avoir reçu les confidences de femmes ou avoir décelé chez les femmes la présence de violence psychologique (100%) et presque tous ont été saisis de situations de violence économique (un résultat qui surprend, car cette forme de violence est peu connue et reconnue), de violence verbale, sexuelle et physique et à plus de 80% d'exploitation sexuelle. Les cyberviolences sont aussi nommées bien que moins fréquemment. Ceci pourrait avoir trait au caractère relativement récent de leur révélation. Celles-ci génèrent toutefois une préoccupation grandissante exprimée dans les groupes de discussion.

**Figure 1\*** Les principales formes de violence vécues par les femmes accueillies dans les centres, selon les réponses des travailleuses obtenues au sondage



\* % des centres qui ont répondu *Oui*: le centre intervient auprès de femmes qui vivent ces violences

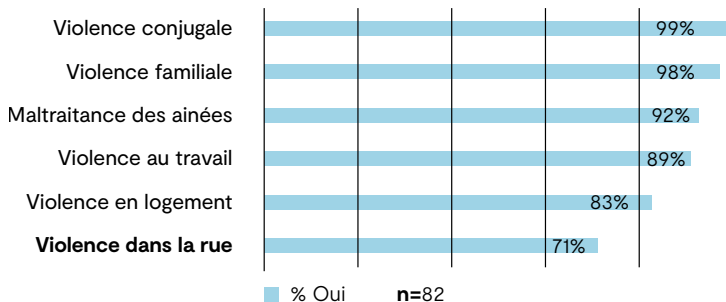
Il ne s'agit pas ici de dire que toutes les femmes qui fréquentent les centres vivent ces violences, mais que tous les centres sont susceptibles d'accueillir des femmes qui vivent l'une ou l'autre ou plusieurs de ces violences, comme en témoignent plusieurs femmes.

« Moi j'ai vécu, je sais qu'il y a 5 - 6 sortes de violences, la psychologique, la physique, la financière, la sexuelle. Moi j'ai vécu la sexuelle, j'ai vécu la financière, j'ai vécu pas mal tout ça. »

## La diversité des contextes dans lesquels se vivent les violences faites aux femmes rencontrées par les travailleuses

Les violences vécues par les femmes, quelle qu'en soit la forme, peuvent se produire dans différents contextes. Le tableau 2 rend compte des contextes dans lesquels se produisent les violences les plus souvent rencontrées dans les centres de femmes, tel que révélé par le sondage: violence en contexte conjugal, familiale, envers les aînées, au travail, en logement ou sur la rue. Les réponses aux questions ouvertes du sondage ont aussi mis en lumière d'autres contextes moins fréquents ou moins reconnus: violence institutionnelle ou organisationnelle, sociale, basées sur l'honneur, spirituelles, et aussi des violences entre les femmes accueillies dans les centres.

**Figure 2'** Différents contextes dans lesquels se déploient les violences - selon les réponses des travailleuses obtenues au sondage



\* % = des centres ont répondu *Oui*: les femmes au centre vivent ces violences

En plus des violences dont font état ces figures, plusieurs autres formes et contextes ont été mentionnés par les travailleuses, se rapportant plutôt à des populations vulnérables. Il est entre autres question du contexte d'immigration et plus spécialement des femmes sans statut ou au statut précaire ou plus largement des femmes racisées, des femmes âgées, en situation de handicap physique ou aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Les violences liées à l'orientation sexuelle, à l'identité et à l'expression de genre ont aussi été mentionnées par les travailleuses. Toutes ces réalités, en évolution, méritent d'être connues pour que l'action des travailleuses soit adaptée aux situations vécues.

**En somme**, le sondage a montré que les violences faites aux femmes font partie intégrante du quotidien des centres. **Ces violences, souvent multiples, ne sont toutefois pas toujours facilement décelables ou spontanément et explicitement dévoilées** révèlent les groupes de discussion. C'est pour cette raison qu'il est important que les travailleuses soient à l'écoute du vécu révélé au fil des conversations ou des interventions, dans le cadre d'activités formelles ou informelles auxquelles participent les femmes présentes dans les centres.

Les travailleuses notent aussi qu'elles rencontrent régulièrement de situations ou réalités émergentes ou nouvellement dévoilées (cyberviolence, enjeux de santé mentale, contexte d'immigration...) demandant un ajustement constant de leurs pratiques.

Il en découle, soulignent-elles, qu'il est indispensable de s'informer, se former continuellement pour mieux accompagner les femmes victimes de violence: il faut continuellement se mettre à jour.

« Chaque travailleuse est responsable de se nourrir, /.../ Je pense pas que la formation fait nécessairement une bonne intervenante ; je pense que le savoir-être et le savoir-faire ça dépasse un diplôme. Mais ça reste qu'avoir des connaissances c'est essentiel. Surtout qu'aujourd'hui les problématiques sont complexes. »

Que ce soit dans leur travail en général ou dans les formations qu'elles suivent, les travailleuses mettent de l'avant **l'importance de l'approche féministe**. Les femmes leur font écho en révélant leur satisfaction des principes de l'intervention féministe qu'elles retrouvent dans l'approche des centres de femmes.

« La confiance, le respect, le non-jugement (des travailleuses des centres), ça a une grande importance pour moi. »

« Elle (une travailleuse) m'a dit que j'avais un problème et qu'il fallait que je m'occupe de ça en premier lieu. Mais pour moi ... j'étais pas prête. Si elle avait trop insisté là-dessus, j'aurais fermé la porte et je serais jamais revenue. »

## Le témoignage des femmes sur leurs difficultés d'accès aux services

En plus de vivre des violences dans leur vie, les femmes soulignent qu'elles ont de la difficulté à accéder au soutien, aux ressources et aux services dont elles auraient besoin.

Dans les groupes de discussion, les femmes révèlent avoir été confrontées à des attitudes discriminatoires qu'elles ont associées à une forme de **revictimisation**. Certaines ont utilisé le terme « violences institutionnelles » pour qualifier leur expérience. Plusieurs ont dénoncé le fait que les interactions avec les représentant.e.s des institutions s'avèrent souvent humiliantes, blessantes.

De fait, la non-reconnaissance des violences qu'elles ont vécues fait partie des expériences difficiles avec les milieux institutionnels.

De leur côté, les travailleuses relatent que les femmes sont affectées par les décisions et les actions des institutions, lesquelles peuvent avoir des conséquences majeures sur leurs vies et, pour certaines, sur la vie de leurs enfants.

Le point de vue des femmes fait écho aux constats des travailleuses. Elles expriment avec éloquence le sentiment d'impuissance et d'abandon ressentis en réponse à leur recherche d'aide et leur quête de services adaptés à leur vécu.

« T'sais quand t'as l'impression que le système te laisse tomber? On dit aux gens: «débrouillez-vous un peu; le gouvernement, on peut pas tout faire». Sauf que, quand tu vas aux endroits désignés, t'essaies de faire des suivis, de te faire aider, on te laisse tomber. »

Dans leur recherche d'aide, les ressources auxquelles les femmes s'adressent ne répondent souvent pas à leurs besoins. Autrement, les parcours de recherche d'aide peuvent eux-mêmes devenir sources de vécu de violence pour les femmes. C'est à cet égard que les femmes parlent de revictimisation ou d'une nouvelle victimisation.

« Dans les cas comme les nôtres, on ne subit pas qu'un traumatisme de notre vie passée [marquée de violence], on subit un double traumatisme avec les institutions et leurs comportements. Alors heureusement qu'il y a des centres communautaires comme ici. »

En somme, de l'avis des femmes comme des travailleuses, les barrières d'accès aux ressources appropriées pour les femmes en fonction de leurs besoins sont nombreuses. Ces barrières sont exacerbées pour celles qui vivent des enjeux particuliers et pour celles qui sont socialement l'objet d'oppressions et de discriminations souvent multiples. Le parcours de recherche d'aide et de recours aux services se compare alors à un long parcours du combattant qui laisse souvent aux femmes un sentiment d'impuissance lorsqu'elles l'affrontent seules.

Plusieurs femmes expriment comment le passage dans un, parfois plusieurs, centres de femmes a contribué à améliorer leurs accès aux ressources.

« Si j'avais eu vraiment le centre de femmes à cette époque-là pour m'accompagner, l'expérience aurait pu être différente. »

***Mais qu'en est-il du travail des centres, comment se réalise-t-il ?***

## Le travail des centres de femmes

Les témoignages tant des travailleuses que des femmes rencontrées dans les différents groupes de discussion ont montré que le travail des centres en violences inclut clairement :

- le soutien et l'accompagnement direct aux femmes qui fréquentent les centres
- le soutien, l'accompagnement dans le cadre d'un référencement et lors des démarches des femmes auprès d'autres ressources,

mais aussi d'autres dimensions importantes illustrées par la figure 3, comprenant

- des actions de sensibilisation
- la défense des droits et des revendications politiques pour les femmes et pour l'égalité des sexes.

Les centres parlent plutôt de volets de travail qu'ils nomment : services, activités éducatives et actions collectives.

**Figure 3** Les volets de travail des centres de femmes membres de L'R

### Le travail des centres en violences faites aux femmes



**Services**



**Sensibilisation /  
activités éducatives**



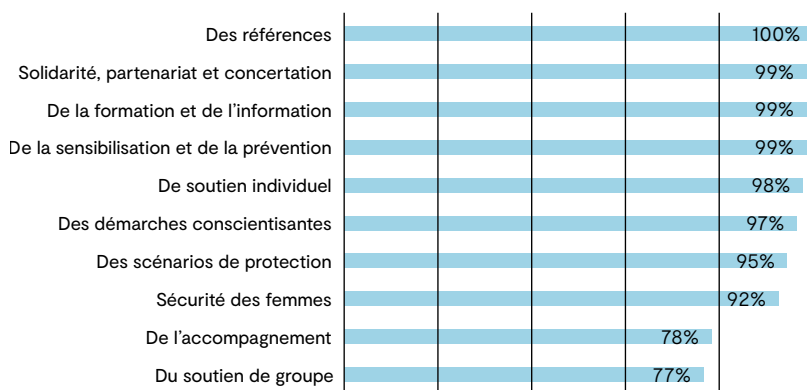
**Défense des droits /  
actions collectives**



En réponse au sondage, au-delà du soutien individuel ou à travers diverses activités de groupes offerts directement par les centres, la totalité des centres ont indiqué fournir des **références** aux femmes qu'elles accueillent en regard des besoins qu'elles expriment ou des situations problématiques qu'elles révèlent. Le développement de différentes formes de partenariats et concertations permet d'assurer des références plus personnalisées.

La quasi-totalité des centres signalent aussi offrir des activités de formation et d'information et mener des activités de **sensibilisation** et de **prévention**, que ce soit par le biais de démarches de **conscientisation** soutenues sur une base individuelle, ou dans le cadre d'activités de groupe.

**Figure 4\*** Principales activités en violence menées par les centres révélées en réponse au sondage



\* % des centres ont répondu *Oui: notre centre le fait*, n=82

## **Le soutien direct aux femmes sur une base individuelle ou à travers des activités de groupe**

Le soutien aux femmes peut prendre différentes formes d'un centre à un autre et se réaliser sur une base individuelle ou à travers des activités de groupe. Il peut s'enclencher ou se réaliser dans le contexte d'activités spécifiques tout autant qu'à travers des activités non spécifiques aux violences, au cours desquelles un vécu de violence peut être soupçonné ou dévoilé.

## **Un travail de référencement et de partenariat**

Certains centres sont amenés à travailler directement en soutien auprès des victimes de violences. De plus, devant la diversité des besoins exprimés par les femmes, les centres travaillent prioritairement en étroite collaboration avec d'autres organismes.

Ceci implique d'abord que les travailleuses soient à l'écoute des femmes qu'elles accueillent dans leur centre, qu'elles arrivent à bien circonscrire leurs besoins, et qu'elles connaissent les ressources appropriées pour y répondre.

Conséquemment, les centres travaillent en concertation voire créent de véritables partenariats avec des organismes et des établissements, développant ainsi des liens de confiance, une condition essentielle pour s'assurer que les femmes référées soient bien accueillies et éviter ainsi qu'elles vivent une forme de victimisation secondaire.

D'ailleurs, le travail de référencement des travailleuses ne se limite généralement pas à aiguiller les femmes vers les ressources appropriées, mais se prolonge dans l'accompagnement de celles-ci dans leurs démarches pour y recourir, ce qui peut prendre des formes variées. À cet égard, les travailleuses expriment la nécessité que le travail se fasse en complémentarité avec d'autres ressources, mettant à profit l'expertise de chacune.

## **Un travail de sensibilisation**

Les centres participent à la sensibilisation aux violences en utilisant différents moyens parmi lesquels les plus populaires sont : des journées thématiques, la tenue de kiosques, des publications sur les réseaux sociaux, dans les journaux locaux, des publications sur les sites internet, l'envoi de courriels. D'autres activités de sensibilisation peuvent prendre la forme d'affichages dans les transports en commun, de colloques, des pièces de théâtre, de création et diffusion de vidéos, ou d'autres produits artistiques.

La sensibilisation aux violences dans le cadre des activités des centres peut se faire dans les centres, tout comme elle peut s'étendre à l'extérieur des centres : auprès de la population en général, des élu.e.s, dans les écoles, dans le réseau de la santé et des services sociaux, de la sécurité publique et de la justice, et dans les milieux de travail, notamment. La participation des femmes à ces activités de sensibilisation leur donne la possibilité de prendre conscience qu'elles vivent de la violence, que ce soit dans leurs relations intimes, au sein de la famille, dans leur lieu de travail, ou même dans leur parcours de recherche d'aide.

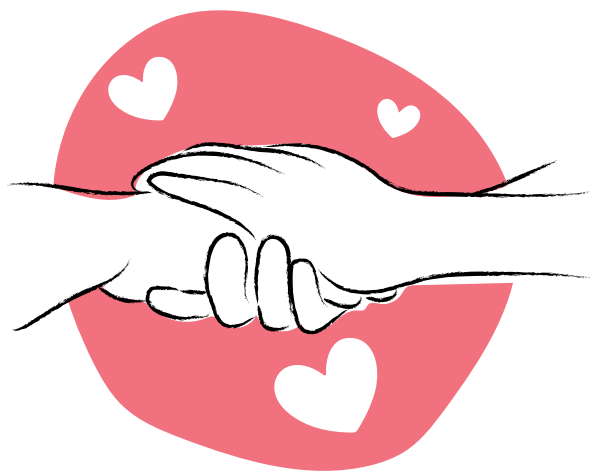
## **Des actions collectives impliquant les femmes**

La recherche révèle que l'action collective est une dimension importante du travail des centres. Les femmes qui s'impliquent activement, en retirent en retour une forme de valorisation.

Des exemples de ce type d'action incluent la tenue de journées thématiques sur les violences faites aux femmes, la signature de pétitions ou des démarches auprès des élu.e.s visant des changements concrets au bénéfice des femmes qui vivent des violences.

« Pour plusieurs centres la campagne annuelle des Douze jours contre les violences faites aux femmes et les activités du 6 décembre sont des incontournables /... / Avec les femmes du centre, les travailleuses organisent des actions, participent aux événements ou en créent au centre, de façon indépendante ou en collaboration avec des partenaires locaux. La participation [des femmes] à ces actions donne des opportunités pour l'action collective tout comme pour la sensibilisation aux enjeux de violences faites aux femmes. »

**En somme**, le travail des centres, ce n'est pas que la prestation de services. L'action des centres inclut un important travail de sensibilisation aux violences faites aux femmes, aux moyens de le contrer, jusqu'aux actions de transformation sociale à promouvoir pour y arriver.



# La conscientisation aux violences dans le cadre d'activités non spécifiques aux violences : l'importance de l'informel

Une part importante de l'action des centres en violence se réalise dans le cadre d'activités non spécifiques aux violences. Ce type d'approche est crucial étant donné que de nombreuses femmes qui vivent des violences viennent dans les centres pour d'autres raisons que la recherche d'aide en violence. Les travailleuses soulignent l'importance du travail qui se fait dans l'informel.

« Notre spécificité comme centre de femmes, c'est l'informel. Parce que quand on va au CLSC, on y va pour le service /.../ La beauté d'un centre de femmes, c'est qu'on peut donner un espace sécuritaire pour parler de tout et sensibiliser toutes les personnes autour aussi »

Pour les travailleuses, traiter de la violence dans le cadre d'activités non spécifiques aux violences peut être l'occasion, voire une stratégie permettant d'amener les femmes à aborder le sujet des violences vécues sans le nommer d'entrée de jeu, pour ne pas effrayer celles qui ne seraient pas prêtes à reconnaître ou dénoncer la violence subie, mais rechercheraient des ressources d'aide pour d'autres aspects de leur vie : briser la solitude ou acquérir des habiletés, par exemple.

« On travaille beaucoup sur les titres et sur ce qu'on offre /... / C'est beau parler de violence, c'est beau, mais si on le met trop de l'avant, ça risque de faire peur /... / donc on offre des cours de peinture, des ateliers de tricot, c'est génial. »

## L'importance des activités de groupes spécifiques ou non spécifiques aux violences

Même si plusieurs centres offrent aux femmes un soutien individuel, les travailleuses s'accordent sur l'importance des activités de groupe et de la solidarité qui se noue entre les femmes dans les centres. Au-delà de l'effet bénéfique de briser l'isolement, vécu par nombre de femmes aux prises avec des violences, les activités de groupe permettent aux femmes de collectiviser leurs expériences, d'apprendre et de mieux voir les violences qu'elles vivent, à travers les témoignages des autres. Ainsi, pour les femmes, participer à des activités de groupe, quelles qu'elles soient, peut être l'occasion d'une prise de conscience ou de la révélation d'une situation de violence vécue, et l'occasion d'être soutenues par leurs paires.

« Le pouvoir du groupe est très grand, faut pas l'oublier ça. Oui on est là comme instrument en avant, mais souvent le pouvoir du groupe démontre beaucoup de potentiel aux femmes qui vivent des difficultés. C'est incroyable. »

Les centres offrent donc différents types d'activités de groupe, spécifiques et non spécifiques à la thématique des violences, qui varient d'un centre à un autre. Ces activités peuvent aller des groupes de soutien en violences faites aux femmes largement ou concernant plus spécifiquement certaines formes de violences, aux activités de bien-être, comme des cours de yoga ou des activités de tricot ou de cuisine, permettant aux femmes d'avoir des moments privilégiés d'échange, guidés ou informels.

## Quelques exemples d'activités de groupe spécifiques et non spécifiques aux violences offertes dans les différents centres

### Activités de groupe spécifiques aux violences faites aux femmes

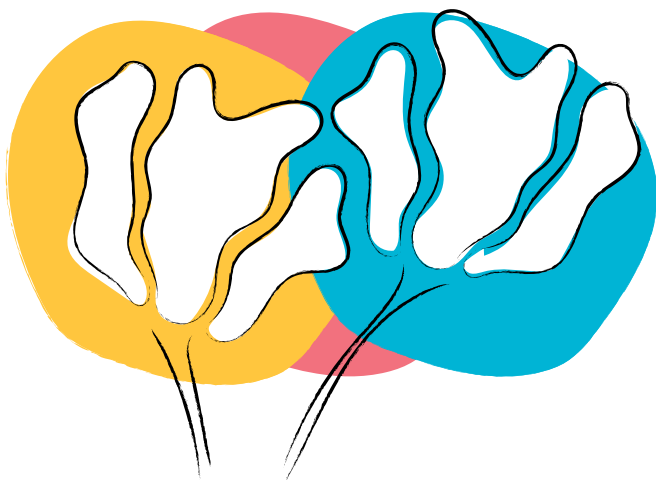
#### TYPE D'ACTIVITÉ

- Groupes de soutien (plusieurs rencontres pendant une période de temps),
- Ateliers thématiques – discussion autour d'un thème VFF
- Formations et conférences sur les VFF

### Activités de groupe non spécifiques aux violences faites aux femmes, mais qui peuvent faire surgir du travail en violences

#### TYPE D'ACTIVITÉ

- Ateliers créatifs ou artistiques
- Activités de bien-être
- Groupes de discussion sur des sujets variés qui ouvrent la porte vers des discussions sur les violences (ateliers visant le renforcement d'estime de soi, l'affirmation de l'identité ; groupes de discussion sur l'amour, le deuil, ateliers créatifs, groupes de tricot, cours de yoga)



# La place des centres dans l'ensemble des ressources qui soutiennent les femmes qui vivent des violences

Le développement d'un **réel continuum de services** permettrait à toutes les femmes vivant de la violence quelle qu'en soit la forme, le contexte, les caractéristiques, de recevoir le soutien dont elle a besoin pour éviter de « tomber entre deux chaises ». Il s'agit d'un **idéal à atteindre** auquel doivent souscrire tant les instances gouvernementales, que les prestataires de services, et auquel les principales concernées, les femmes, devraient avoir accès.

Dans cet esprit, en groupes de discussion, les travailleuses soulignent **l'importance d'accompagner les femmes tout au long de leur parcours de recherche d'aide et de recours aux services**, parce qu'il s'agit d'un parcours souvent difficile, sinueux, parsemé d'embûches, de coupures, de portes fermées et même d'expositions à l'abus ou à des expériences difficiles.

Cet idéal sous-tend une réelle concertation entre les différentes ressources accessibles aux femmes.

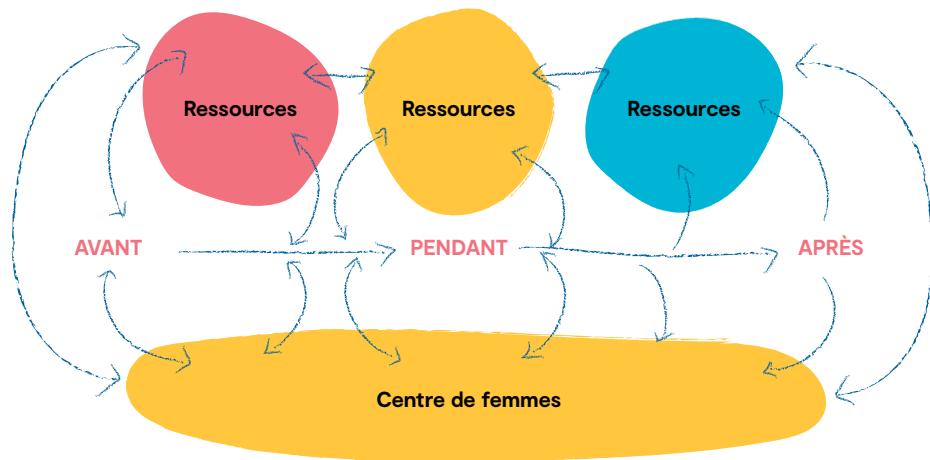
À cet égard, les travailleuses rencontrées laissent entendre le souci d'assurer :

- la **complémentarité** de leur travail dans ce **continuum** des services/ressources dédiés aux femmes victimes de violence; et
- de **ne pas dédoubler** les services.



De fait, les données recueillies auprès des travailleuses montrent que, collectivement, les centres peuvent être appelés à agir auprès des femmes victimes de violence **avant** même qu'elles reconnaissent vivre de la violence, **pendant** que la violence est vécue et même **après qu'elle soit apparemment réglée**. Ceci implique, en conséquence, que les centres interviennent souvent avant le recours des femmes aux ressources spécialisées en violence, que leur action se poursuit dans bien des cas alors que les femmes font appel aux ressources spécialisées et, ce qu'a fait apparaître la recherche, aussi après que la violence a cessé.

Il arrive aussi, dans certains cas, que les centres doivent agir **à la place** d'autres ressources, lorsque celles-ci ne sont pas accessibles, comme cela peut être le cas, notamment, en région ou lorsque les femmes présentent des caractéristiques qui empêchent l'accès aux ressources spécialisées ou qu'elles refusent de s'y adresser pour diverses raisons.



## Avant que les femmes s'adressent à des ressources spécialisées en violence

Étant donné que de nombreuses femmes fréquentent les centres avant même de comprendre qu'elles vivent des violences ou avant de prendre la décision de chercher de l'aide pour ce vécu, celles-ci se rendent dans les centres avant de chercher du soutien ailleurs. La fréquentation d'un centre peut, on l'a vu plus tôt, être l'occasion d'une prise de conscience d'un vécu de violence.

« On est capable d'accueillir les femmes /... / On est capables de leur faire prendre conscience, de les emmener à peut-être avoir une petite conscience qu'elles vivent peut-être telle forme de violence. »

Les travailleuses soulignent le fait que de ne pas être étiquetée comme « ressource en violence », peut dans ce cas être un avantage pour **rejoindre plus de femmes plus tôt dans le parcours de recherche d'aide en violence**

« On est une super porte d'entrée parce qu'on n'est pas une maison d'hébergement, pis on est pas un CALACS ou un CAVAC. Les femmes peuvent dire, on va au Centre des femmes parce que y'a un diner, parce que y'a un atelier création-discussion, parce que y'a ci parce que y'a ça. »

S'appuyant sur leurs capacités de **détection** et de **conscientisation**, les centres peuvent ainsi, en plus des actions individuelles et de groupes en violence qu'ils mènent,

- servir de porte d'entrée vers les ressources spécialisées en violences faites aux femmes, au besoin
- aiguiller les femmes vers les ressources appropriées
- fournir une référence personnalisée ou accompagner les femmes dans les démarches.

## Quand la violence est présente et reconnue, accompagner les femmes dans leurs démarches

Les femmes qui vivent des violences fréquentent souvent les centres de femmes en même temps qu'elles ont recours à d'autres ressources. Le travail des centres peut alors inclure, entre autres, des références et l'accompagnement dans les démarches auprès d'autres ressources (IVAC, aide sociale, système judiciaire, maisons d'hébergement ...). Leur action se veut alors complémentaire à celle des autres ressources, répondant souvent à d'autres besoins des femmes.

« Parce qu'on vient, même si tu as un suivi par une autre [ressource], en dessous t'as des besoins. Puis des fois, d'autres organismes y'ont pas le temps ou t'es pas dans leur « game ». Si t'es pas dans la « game », de un tu peux pas les rejoindre, [de deux] ça donne rien. Donc tu viens ici. »

Les femmes rencontrées ont souligné l'importance d'avoir été accompagnées dans leurs démarches pour sortir d'une situation de violence. Elles signalent avoir alors pu bénéficier de l'expertise des travailleuses des centres qui ont grandement contribué à faciliter l'accès aux ressources, souvent multiples, auxquelles elles devaient s'adresser. Il s'avère en effet qu'une seule ressource est rarement susceptible de répondre à l'ensemble des besoins de chaque femme aux prises avec une situation de violence.

Les femmes apprécient d'avoir pu bénéficier des « privilèges » conférés par l'expérience et le réseau développé par les travailleuses des centres pour faciliter voire rendre possible leurs démarches, tout en regrettant n'avoir pas pu par elles-mêmes susciter l'accueil souhaité. Certaines ont d'ailleurs mentionné avoir vécu les difficultés d'accès aux ressources comme une nouvelle forme de victimisation.

« Le système est comme ça...-T'es une marionnette pour eux autres /.../ T'es obligée d'avoir une travailleuse parce que tu perds tes mots. T'entends la personne en avant toi, et t'entends rien. /.../. Pour avoir quelque chose... /.../ faut que j'amène [une travailleuse] parce que là, elle est un témoin, pis elle vient du centre de femmes, c'est pas pareil. »

Dans certains cas, les travailleuses des centres racontent avoir dû intercéder pour réduire les violences vécues par les femmes dans leurs interactions avec les ressources, ce qui est confirmé par le récit que font plusieurs de leur périple en vue d'obtenir l'intervention que nécessitait leur vécu de violence.

## Après que la violence a cessé

Les répercussions des violences vécues par les femmes, même lorsqu'elles n'y sont plus exposées, peuvent perdurer, longtemps après la fin des violences, affectant la vie des femmes et leurs parcours.

Pour bon nombre des femmes qui fréquentent les centres, la fin du vécu de violence se révèle un moment exigeant où elles ont à rebâtir plusieurs aspects de leur vie – que cela soit le logement, la carrière, les finances, la santé physique et mentale, les relations personnelles, parfois même tout cela. Pour plusieurs de ces éléments, il n'est pas rare qu'elles repartent à zéro.

Le soutien des centres peut répondre aux besoins des femmes qui ont eu du soutien et des services lorsqu'elles vivaient des violences, que cela soit du soutien psychologique ou de l'hébergement temporaire pour les victimes de violence, qui cessent souvent lorsque la situation de violence paraît être réglée. Elles peuvent alors éprouver la nécessité de combler d'autres besoins, et ainsi chercher des alternatives au soutien de courte durée qui a pris fin sans que les besoins soient comblés, étant donné l'impact prolongé des violences.

Ces constats expliquent l'importance, soulignée par les participantes à l'étude, du soutien que les centres peuvent apporter aux femmes « après » que celles-ci soient sorties des situations de violence qu'elles vivaient.

« **Quand tu ressors de là, t'es brûlée. T'as vraiment besoin d'être accompagnée qu'on t'aide à te reconstruire.** »

« **C'est pas long détruire l'estime, mais la reconstruire, ça c'est autre chose.** »

Le soutien doit alors répondre à des besoins, tels que, pour n'en nommer que quelques-uns : besoin d'autonomisation, de reprendre le pouvoir sur sa vie, d'être accompagnée dans le processus de reconstruction de soi, ainsi que dans une diversité de démarches que les femmes ont à entreprendre après leur vécu de violence. Plusieurs éprouvent le besoin de comprendre leur vécu, entre autres pour mieux s'outiller contre les violences dans l'avenir. Toutes ces démarches peuvent prendre du temps, d'où l'importance, à cette étape comme à d'autres, du soutien à long terme que peuvent offrir les centres de femmes.

« **Le « après » est super important / ... / Là [elles] sont plus en état de crise, elles sont sorties de la violence. Retravailler l'estime de nous, on met beaucoup la vapeur là-dessus.** »

# Les forces des centres de femmes

La tenue des groupes de discussion a été l'occasion, pour les travailleuses comme pour les femmes, de souligner les forces des centres de femmes. Une première constatation majeure tient au fait qu'il y a **entente sur les principales forces**. Sans que cela soit exhaustif, la partie qui suit retrace l'essentiel qui ressort du point de vue des unes et des autres.

## Les forces des centres soulignées par les travailleuses



*Les astérisques dans le texte qui suit soulignent lorsqu'il y a convergence dans les avis formulés par les travailleuses et par les femmes qui se sont exprimées dans le cadre de la recherche.*

Les forces associées aux centres par les travailleuses qui y œuvrent se positionnent, pour une part, dans la contribution des centres au continuum de services offerts aux victimes de violence et, pour une autre part, qualifie l'action même des centres.

Dans le continuum de services nécessaires ou accessibles aux femmes victimes de violence **les forces des centres soulignées par les travailleuses sont de :**

- contribuer à la **détection et à la conscientisation** des violences faites aux femmes\*
- **être une porte d'entrée vers** des ressources adaptées aux besoins exprimés par les femmes conscientes qu'elles vivent des violences\*
- **permettre de réduire les barrières d'accès** aux ressources et services\* en utilisant leurs connaissances et expériences

## Les forces des centres eux-mêmes reconnues par les travailleuses ont trait à :

- l'adhésion aux principes de **l'intervention féministe** qui prône le respect des femmes, de leur rythme, la valorisation de leur parole, de leurs expériences, de leurs savoirs et de leur autonomie
- les **activités de groupe, l'entraide et la solidarité** entre les femmes qu'on trouve dans les centres qui contribuent à briser l'isolement\*
- le soutien **apporté à différentes étapes et à long terme** en fonction des besoins et de l'ouverture des femmes\*
- l'enracinement des centres dans leurs communautés qui permet de tailler l'action en fonction des ressources disponibles

## Les forces des centres de femmes soulignées par les femmes

Les femmes, de leur côté, ont tenu à souligner que le soutien des centres de femmes est d'une importance souvent cruciale pour celles qui vivent des violences, qu'elles en soient conscientes ou non au moment d'entrer en contact avec les centres de femmes.

« Peu importe la maudite violence que c'est, t'es pognée dans un tourbillon, et s'il y a personne qui te tend la main, tu peux y rester ben des années /.../. S'il y a personne pour dire : « Hey regarde », ou « Hey viens ici », on peut pas s'en sortir. Il y a pas une petite violence. »

Les femmes ont mentionné apprécier particulièrement dans l'action des centres : l'accueil, les références aux ressources appropriées et l'accompagnement dans les démarches, ce qui peut se décliner dans les actions suivantes posées par les travailleuses :

- **détecter** les violences et **conscientiser\*** les femmes sur leur existence, leurs formes et manifestations concrètes et les contextes dans lesquels elles surviennent
- **intervenir lorsque les femmes en ont besoin\*** souvent lorsque le soutien ailleurs est inaccessible ou insuffisant, plus spécialement en région

- **soutenir** les femmes dans leurs démarches visant à sortir des situations de violence
- **référer** vers des ressources utiles et, au besoin, accompagner les femmes dans leurs démarches
- **faciliter l'accès** aux ressources appropriées en fonction des besoins de chacune
- **accompagner les femmes** auprès des institutions et d'autres organismes dans leurs démarches de recherche d'aide et de recours aux services.

### **L'évaluation des femmes porte entre autres sur l'approche des travailleuses dans les centres de femmes qu'elles ont fréquentés.**

#### **Elles apprécient plus spécialement :**

- que les travailleuses mettent la parole et l'expérience des femmes au centre de leur action\*
- qu'elles les impliquent dans les centres en valorisant leurs savoirs et compétences\*
- qu'elles respectent leur rythme\*
- leur grande capacité d'écoute et, surtout, de saisir ce qu'elles vivent\*
- le fait de ne pas se sentir jugée\*
- la grande disponibilité des travailleuses dans le cadre du soutien individuel\*

Pour ce qui est des centres en tant que tels, les femmes citent :

- les services et activités **dans les centres\***, les activités de groupes et celles spécifiques aux violences
- les activités pour renforcer la confiance en soi, retrouver une forme de bien-être

Et surtout, elles signalent ce qu'elles ne trouveraient pas ailleurs :

- la solidarité entre les femmes qui fréquentent les centres\* qui permet de briser l'isolement,
- le fait de pouvoir s'impliquer et provoquer des changements visant notamment l'amélioration des conditions de vie des femmes



Les quelques témoignages qui suivent illustrent, dans leurs mots, ce que les femmes ont dit trouver aux centres qu'elles n'avaient pas trouvé ailleurs :

« J'ai pris une grande respiration (avant d'entrer dans le centre), j'ai franchi une porte, y a une travailleuse qui me dit : « je peux t'aider ? ». J'ai dit : « oui, j'pu capable », pis j'ai brailé, j'en ai parlé, **elle était là pour m'écouter, m'a référée à des organismes que je connaissais même pas, je pensais même pas que ça existait.** »

« Je sais pas comment qu'y ont faites pour, juste me regarder disjoncter là comme faut, sans rien dire, pis continuer la relation d'aide comme si, tu sais, y viennent te chercher vraiment là, /../ pis on change à vue d'œil. »

« La personne, la chaleur humaine, ce qu'on ressent ici, c'est pas pareil, t'as pas ça ailleurs. »

**En somme**, les femmes reconnaissent la compétence des centres de femmes tant dans la sensibilisation aux violences, que dans leur détection, dans le soutien apporté directement aux victimes ou en les accompagnant dans leurs démarches de recherche d'aide et de recours aux services en vue de faire cesser le vécu de violence, comme dans un processus d'autonomisation, de reconstruction de soi, de reprise de pouvoir et retour au bien-être, quand la violence a cessé.

Elles confirment la pertinence de l'intervention féministe qu'elle considère respectueuse de leur parcours, de leur rythme, de leurs démarches.

Elles confirment aussi la pertinence de l'intervention et de la vie de groupe qui favorisent la solidarité entre les femmes, contribuent à briser l'isolement dans lequel se trouvent souvent les femmes victimes de violence.

Par ailleurs, si les femmes victimes de violence se sont prononcées avec éloquence sur ce qu'elles ont trouvé dans les centres qui distinguent leur action des autres ressources d'aide auxquelles elles pourraient ou auraient pu s'adresser, elles ont aussi formulé des remarques ou des souhaits qui, de leurs points de vue, permettraient aux centres de répondre encore mieux à leurs besoins.

## Les besoins et souhaits formulés par les femmes

Les femmes rencontrées ont confié avoir tenu à partager leurs expériences dans les centres de femmes et avec les autres ressources auxquelles elles ont dû ou pu s'adresser. Elles souhaitent pouvoir aider d'autres femmes qui, comme elles, vivent des situations de violences.

« C'est important de passer le flambeau. En partageant nos expériences, on peut éviter à une femme de subir la traversée du désert, lui donner des raccourcis. »

En premier lieu, les femmes ont signalé qu'elles souhaiteraient :

- que des moyens soient développés pour **mieux faire connaître le travail des centres de femmes**, de manière à ce qu'ils puissent aider un plus grand nombre de femmes
- que s'instaure une **meilleure collaboration** entre les services et ressources en violences faites aux femmes, incluant les centres de femmes
- et, pour ce faire, **qu'on améliore les chaînes de communication** qui diffusent l'information sur les services aux femmes, que cela soit en ligne ou à travers les ressources

« Il faut plus de communication, de réorganisation. Qu'il y ait plus de liens qui se fassent entre différentes organisations. »

Les femmes qui s'expriment dans le cadre de l'étude s'entendent pour dire qu'**un meilleur financement** permettrait aux centres de mieux réaliser leur mission et de rejoindre un plus grand nombre de femmes. Elles y voient une plus-value pour la société, car, pour elles, les centres contribuent à faire en sorte que les victimes sortent plus rapidement et mieux des situations de violence qu'elles vivent, que ce soit grâce à l'action directe des centres ou par le référencement et l'accompagnement qu'elles procurent aux femmes contribuant à faciliter leur parcours de recherche d'aide et de recours aux services.

« Pas sûre que ça coûte plus cher de faire une première ligne [que de laisser les femmes sans soutien]. J'suis sûre que ça coûte plus cher en bout de ligne. Parce qu'après elle va être malade pendant des années, elle va se faire soigner, elle pourra pas travailler. J'suis sûre que ça coûte plus cher. »

Les souhaits formulés par les femmes rencontrées dans le cadre de l'étude ne se limitent pas à l'action des centres, mais concernent, dans bien des cas, l'ensemble de leurs parcours de recherche d'aide et de recours aux services. À cet égard, les femmes ont dit vouloir globalement :

- avoir **accès à plus de soutien - aide et ressources - accessible** en quantité, durée, qualité, rapidité
- avoir accès à du soutien de qualité qui répond mieux à leurs besoins, là où il en manque (ex. ressources juridiques; aide psychologique; soutien pour les enfants)
- avoir accès au soutien plus tôt, pour réduire l'impact néfaste des violences
- être soutenues à long terme, incluant pour les besoins qui apparaissent après le vécu de violence
- **ne pas être revictimisées ni discriminées dans les interactions avec les organismes**
- voir leurs paroles et expériences vécues de violence reconnues en dehors des centres de femmes.

À bien des égards, on a pu voir plus tôt que les femmes reconnaissent que les centres de femmes répondent à ces besoins. L'adhésion des centres à l'intervention féministe conduit à ce résultat. Ces souhaits, les femmes les formulent essentiellement en regard des autres ressources auxquelles elles ont pu ou dû s'adresser pour obtenir de l'aide. Pour les centres, il s'agit d'assister les femmes en vue de combler ces besoins, et susciter une action respectueuse des femmes en portant leurs paroles.

## Les souhaits des femmes concernant le soutien reçu dans les centres

Les femmes peuvent formuler des souhaits qui ne sont pas compatibles avec la mission ou les manières de fonctionner des centres – par exemple, concernant la mixité, ou le désir d'inclure des membres de la famille dans les activités. Aussi, les souhaits exprimés peuvent provenir de situations spécifiques et ne pas concerner tous les centres. Il convient néanmoins d'en prendre connaissance, d'y être sensibles, et dans la mesure du possible, trouver des solutions alternatives ou, à tout le moins, expliquer pourquoi il n'est pas possible d'y donner suite.

Somme toute, les demandes que formulent les femmes à l'égard des centres se résument à considérer **les particularités de leurs situations pour établir l'offre de service. Ceci inclut:**

- une plus grande disponibilité, et plus spécialement des heures d'ouverture diversifiées, entre autres pour celles en situation d'étude ou d'emploi ou devant assurer la garde de jeunes enfants
- une plus grande accessibilité aux services spécialisés que peut nécessiter l'intervention en violence se reflétant dans leur proximité; idéalement qu'ils puissent être rendus sur place, dans les centres, par l'entremise de collaborations et d'ententes de services
- des clarifications sur le fonctionnement des centres pour que les femmes qui s'y adressent sachent d'emblée à quoi s'en tenir, et éviter des créer des attentes qui ne trouveraient pas réponse
- une meilleure communication concernant les exclusions, les exceptions et les imprévus affectant l'offre de service pour les mêmes raisons
- et davantage d'options pour recueillir les rétroactions des femmes concernant le fonctionnement des centres, les services reçus, les activités offertes, etc.

Comme dit une des femmes en référence aux souhaits d'amélioration des services exprimés dans les groupes de discussion :

« C'est sûr que tout ça, ça demande de l'investissement de gouvernement. À la fin de tout, c'est l'argent (qu'il faut). »

Une réflexion que partagent ultimement les travailleuses, entre autres dans la citation qui suit :

« On n'a pas de point de service. Notre objectif serait de le faire, on aimerait ça y arriver, on aimerait ça. Mais ça ferait en sorte qu'il faudrait peut-être couper dans ce qu'on offre au centre pour le faire /... / Parce qu'on n'a pas l'argent, ni le temps pour le faire. Fait que là, on fait des choix. »

## Pour l'avenir

La recherche qui donne lieu à cette publication a permis de préciser quel était le rôle des centres de femmes dans l'offre de services en violences faites aux femmes. Elle a mené à constater que, bien que les centres ne s'annoncent pas d'emblée comme intervenant en violence, il n'est pas rare que, dans le cours de leurs activités, sur une base individuelle ou en groupe, la présence de violence dans la vie des femmes soit dévoilée ou soupçonnée. Lié à ce constat, la recherche a permis de mettre en lumière l'apport des centres dans l'offre de service en violence.

À l'issue de cette démarche, il convient de formuler un certain nombre de réflexions et recommandations pour inspirer la suite. **On conviendra que plusieurs des actions et pratiques recommandées existent déjà.** Le but de les relever ici est double :

- mettre en lumière **les « bons coups » des centres**, souvent développés et mis en œuvre localement, qui méritent d'être mieux connus et poursuivis ;
- reconnaître que ces pratiques nécessitent des efforts continus et des ressources conséquentes afin d'être poursuivies

C'est dans cet esprit que le travail de recherche a été mené et que les lignes qui suivent sont formulées. Celles-ci s'adressent non seulement aux travailleuses des centres et aux femmes qui y sont accueillies, mais aussi aux autres ressources interpellées par le travail en violences faites aux femmes, dans un esprit de collaboration qui reconnaît l'apport des centres de femmes à l'offre de service. Elles s'adressent aussi, aux instances gouvernementales qui sont à même de soutenir l'action des centres, à la fois en reconnaissant leur importance et leur place dans l'offre de services en violence faite aux femmes, et en leur accordant le financement nécessaire à la poursuite de leur action, concrétisant ainsi cette reconnaissance.

## Aux centres de femmes, dans leur travail auprès des femmes, il est recommandé de :

- poursuivre le travail actuel accompli dans les centres pour **soutenir les femmes qui vivent des violences**, quelles qu'elles soient et quel que soit le contexte dans lequel elles se déploient;
- continuer à **mettre en valeur la parole, les savoirs et les expériences des femmes** ;
- maintenir une bonne **communication** mutuelle avec les femmes ;
- chercher à en **apprendre toujours plus sur les besoins et le vécu des femmes**, incluant les réalités moins connues et celles émergentes,
  - essentiellement en continuant de faire preuve d'écoute et d'ouverture face au partage des vécus des femmes dans toutes leurs diversités, en rencontres individuelles comme dans le cadre d'activités de groupe ;
  - en investissant dans la formation continue de l'ensemble des travailleuses,
- tenir compte et ajuster le travail autant que possible, **en visant le respect et l'inclusion**
  - de la diversité des vécus des femmes ;
  - de là où elles en sont dans leurs parcours ;
  - des barrières et des oppressions - y compris le croisement des oppressions - qu'elles peuvent vivre en fonction de leurs caractéristiques identitaires ;
  - des situations particulières marquant différents moments de leur vie personnelle et professionnelle - avant, pendant et après le vécu de violence, incluant leurs disponibilités et contraintes pour accéder aux services et activités des centres
- développer l'approche **d'intervention féministe intersectionnelle**.



## **Des centres de femmes, concernant leur travail à l'extérieur, il est attendu qu'ils :**

- **fassent connaître de manière persistante le travail des centres, leur approche** et leurs outils, notamment en mettant régulièrement à jour les informations fournies aux autres organismes les concernant ;
- continuent à **s'investir dans et valoriser le travail de collaboration et de concertation** ;
- **tiennent à jour les informations sur les autres organismes** intervenant en violence ou d'autres problématiques touchant les femmes victimes de violence, afin d'assurer l'utilité des références données aux femmes les concernant ;
- favorisent le « **référencement actif** » et **personnalisé** des femmes aux ressources appropriées en les accompagnant dans leurs démarches de recherche d'aide ;
- continuent **le travail de transformation sociale** visant l'éradication des violences faites aux femmes et l'amélioration des conditions de vie de toutes les femmes

## À L'R des centres de femmes du Québec, il revient de :

- donner suite au projet de recherche, en diffusant les résultats et en mettant en action les recommandations qu'il a conduit à formuler ;
- **effectuer**, en tant que regroupement, **le travail de représentation** visant à faire connaître le travail des centres de femmes en violence et pour faire entendre les paroles des femmes et les revendications des centres qui en sont nourries auprès des décideur.e.s ;
- créer et valoriser, dans les instances et les comités de L'R comme dans les centres, des mécanismes, **des outils et des espaces sécuritaires** de partage des savoirs et de réflexion sur les pratiques ;
- assurer, par **un mécanisme de mise à jour continu**, le partage et la transmission des connaissances sur les violences et sur les besoins des femmes dans leur diversité ;
- encourager la **transmission intergénérationnelle** des expertises ;
- favoriser la diffusion des outils et des pratiques développés localement dans les centres, de manière à mettre en valeur la diversité des connaissances des centres et des travailleuses ;
- considérant l'impact que peut avoir le travail en violences faites aux femmes sur la santé mentale et le bien-être des travailleuses, assurer à celles-ci et aux centres un soutien organisationnel visant à contrer les répercussions négatives de ce travail – en plus de reconnaître et valoriser ce travail ;
- compléter et mettre à jour au besoin la documentation de L'R qui porte sur son travail afin de refléter les développements des pratiques, clarifier les termes utilisés et leur signification commune, ceci afin de favoriser un langage commun, sans toutefois empiéter sur l'autonomie des centres dans leur action.

## **Des femmes accueillies dans les centres, il est attendu qu'elles :**

- contribuent à faire des centres de femmes des espaces inclusifs, bienveillants et sécuritaires pour toutes les femmes, participantes, travailleuses et administratrices ;
- partagent de façon constructive leurs expériences vécues dans les centres, incluant ce qui est apprécié et pourquoi ;
- fassent connaître le travail des centres de femmes en violence de manière à rejoindre un plus grand nombre de femmes susceptibles de bénéficier de leurs activités.

## **Des autres organismes, communautaires, publics ou privés, et des professionnel.le.s oeuvrant auprès des femmes victimes de violences, il est attendu qu'ils :**

- reconnaissent le travail des centres de femmes en violence et leurs compétences ;
- entreprennent des démarches ou montrent une ouverture afin de **(mieux) connaître le travail des centres de femmes en violence** ;
- collecter et tenir à jour les informations sur les activités, pratiques et outils des centres de femmes de la région, afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre de femmes en partageant ces informations ;
- établissent des collaborations avec les centres de femmes au bénéfice des femmes qui fréquentent divers organismes ;
  - recueillent les récits d'expériences des femmes afin d'identifier des formes de collaboration et d'organisation des services qui répondent le mieux à leurs besoins ;
- sollicitent les centres de femmes, tant les travailleuses que les femmes qui les fréquentent, pour le partage de leurs savoirs et leurs pratiques, dans le cadre d'activités formelles (formations, conférences, ateliers) et informelles (consultations) de transfert et mobilisation des connaissances ;

## **Des décideur.e.s, il est attendu à l'égard de L'R des centres de femmes du Québec et ses membres :**

- que soit reconnu le travail des centres de femmes auprès des femmes qui vivent des violences et l'importance de leur rôle dans le soutien et la prestation de services, ainsi que dans la prévention des violences, ceci :
- en incluant les centres de femmes en tant que partie prenante dans les consultations, les actions concertées et les démarches ayant pour objet les violences faites aux femmes que les décideur.e.s initient ou auxquelles ils et elles participent ;
  - en valorisant, par le biais du financement et de reconnaissances formelles, le travail des centres de femmes dans ce domaine ;
  - en respectant l'autonomie des centres de femmes et en tenant compte, dans les projets financés ou collaboratifs, des façons de travailler des centres de femmes, incluant l'importance de l'aspect informel dans leur travail en violence et le respect des valeurs féministes, en particulier le respect du rythme des femmes dans l'accomplissement de leurs actions.

**En un mot, il s'agit de faire connaître et reconnaître, comme l'a montré la recherche, que L'R des centres de femmes du Québec, les centres qui en sont membres et les travailleuses qui y œuvrent, sont des alliés et partenaires incontournables dans la lutte visant à contrer les violences faites aux femmes.**

# Liste des abréviations

<b>CAVAC</b>	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels
<b>CALACS</b>	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
<b>CLSC</b>	Centres locaux de services communautaires
<b>CRSH</b>	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
<b>DPJ</b>	Direction de la protection de la jeunesse
<b>FRQSC</b>	Fonds de recherche du Québec - société et culture
<b>IVAC</b>	Indemnisation des victimes d'actes criminels
<b>MFEQ</b>	Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres du Canada
<b>SAS-Femmes</b>	Collectif de recherches et d'actions pour la sécurité, l'autonomie et la santé de toutes les femmes
<b>Trajetvi</b>	Partenariat de recherches et d'actions sur les trajectoires de vie, de violence, de recherche d'aide et de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale en contexte de vulnérabilité
<b>VFF</b>	Violences faites aux femmes
<b>Centres</b>	Centres de femmes membres de L'R des centres de femmes du Québec
<b>L'R</b>	L'R des centres de femmes du Québec
<b>PSOC</b>	Programme de soutien aux organismes communautaires





Ancrés dans les communautés, les centres se donnent l'objectif d'être à l'écoute des femmes qui y viennent, d'établir des relations égalitaires et de confiance, ajustant le contenu concret de leur travail en fonction de la situation, des besoins et souhaits de femmes et de la disponibilité du soutien localement. Les centres de femmes ont le privilège d'apprendre des femmes et possèdent une riche expérience de travail auprès d'elles, ce qui leur a permis d'acquérir des connaissances collectives précieuses sur les violences. Ces connaissances méritent d'être mieux connues et partagées, tant entre les centres eux-mêmes qu'au-delà des centres.



**L'R** des centres  
de femmes  
du Québec



[rcentres.qc.ca](http://rcentres.qc.ca)



[info@rcentres.qc.ca](mailto:info@rcentres.qc.ca)



514 876-9965